

Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures Niveau 2

FORMACODE : 11569

DESCRIPTION

La formation N2 est une formation pratique pour permettre à des encadrants d'intervenants de manager le déroulement d'une intervention en tout sécurité. Elle n'est pas suffisante pour pouvoir rédiger et signer la totalité des éléments constitutifs d'un plan de prévention. Des compétences spécifiques sur la réglementation relative aux travaux réalisés par une entreprise extérieure sont indispensables pour pouvoir signer, dans le cadre d'une délégation de pouvoir, les éléments du plan de prévention autres que les documents de mise au travail.

OBJECTIFS

Acquérir une posture professionnelle conforme à la culture sécurité pour :

- Evaluer les risques en permanence,
- Transmettre les informations à son équipe,
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée,
- Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail,
- Développer son leadership de manager de proximité.

TYPE DU PUBLIC

Personnels encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et/ou signataire des documents de mise au travail (autorisation, permis de travail, ...).

PRÉREQUIS

Le titulaire du certificat N2 doit connaître les éléments de contexte de cette réglementation pour appréhender sa mission. Le stagiaire doit être titulaire d'un certificat N1 ou N2 en cours de validité et doit maîtriser le français lu, écrit, parlé.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

> Méthodes pédagogiques

L'animation se déroule autour d'une étude de cas unique qui illustre l'intégralité des parties du programme pédagogique (fil rouge). La pratique via des mises en situation des stagiaires est privilégiée à la présentation théorique.

> Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

> Moyens humains

Formateur qualifié, labellisé par France Chimie et détenteur d'une expérience de la co-activité dans l'industrie.

ÉVALUATION

- > Evaluation des connaissances : questionnaire de 20 questions dont 3 éliminatoires (note minimum de 16/20) complété par une évaluation pratique basée sur les compétences leadership.

Le renouvellement du Certificat de Stage Niveau 2 par une formation de recyclage est obligatoire avec une périodicité de 3 ans.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

- > **Contexte et enjeux de la sécurité**
L'accident du travail et la maladie professionnelle • Le contexte réglementaire • Rôle et responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail
- > **Préparation et organisation de l'intervention**
Rédaction de mode opératoire • Evaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection
- > **Gestion de la mise au travail**
Appliquer et faire appliquer la 1ère Règle d'Or • Réaliser la mise au travail efficacement • Transmettre les informations à son équipe
- > **Gestion de l'équipe et du chantier**
Pendant et en fin de chantier, appliquer et faire appliquer la 2ème Règle d'Or • Réactivité face à tout changement de situation de travail • Danger Grave et Imminent.
- > **Bilan sur les rôles et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2**

MODALITÉS

Durée : 2 jours (soit 14 heures).

Prix : nous consulter.

Durée de validité du certificat de stage : 3 ans.

Pensez à SOCOTEC Formation pour le recyclage.